



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session extraordinaire 2013-2014

TO/PR

P.V. ECO 27

**Commission de l'Economie**

**Procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2014**

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 28 mai 2014 ainsi que des 3, 5 et 16 juin 2014
2. 6685 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 15 décembre 2010 relative à la sécurité des jouets  
- Rapportrice : Madame Tess Burton  
  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Réunion externe sollicitée au "Luxembourg Freeport" (demande du 8 mai 2014)
4. Divers (organisation des travaux)

\*

Présents : M. André Bauler, M. Gilles Baum remplaçant Mme Joëlle Elvinger, Mme Simone Beissel, Mme Tess Burton, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Franz Fayot, M. Claude Haagen, M. Max Hahn, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Henri Kox remplaçant Mme Christiane Wickler, M. Laurent Mosar, M. Claude Wiseler

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Roy Reding

\*

Présidence : M. Franz Fayot, Président de la Commission

\*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 28 mai 2014 ainsi que des 3, 5 et 16 juin 2014**

Les projets de procès-verbal susmentionnés sont approuvés.

## **2. 6685 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 15 décembre 2010 relative à la sécurité des jouets**

### **- Présentation et adoption d'un projet de rapport**

Madame la Rapporteuse présente son projet de rapport, transmis au préalable aux membres de la commission.

Constatant que plus aucune question ou intervention ne semble s'imposer, Monsieur le Président fait procéder au vote.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **3. Réunion externe sollicitée au "Luxembourg Freeport" (demande du 8 mai 2014)**

Monsieur le Président informe la commission que jusqu'à présent le Bureau de la Chambre des Députés n'a pris aucune décision concernant la demande sous rubrique lui adressée le 8 mai 2014.

Par conséquent, l'orateur propose que les membres de la commission se déplacent sur une base individuelle au *Luxembourg Freeport*.

Les dates potentielles pour cette réunion en juillet ont déjà été fixées en mai avec les responsables du *Freeport*. Il se peut donc que certaines de ces dates ne soient plus disponibles.

La visite guidée va durer environ une heure, pourrait être suivie d'une courte présentation et d'une session questions-réponses. L'ouverture officielle du *Luxembourg Freeport* aura lieu le 17 septembre prochain. Monsieur le Président souligne le rôle important que pourrait jouer cette infrastructure dans le cadre de la stratégie de diversification de l'économie nationale, des synergies pouvant se former en relation avec, notamment, le hub logistique et la place financière. A cette occasion, une série de questions liées à l'organisation de ces synergies, les retombées économiques potentielles et certains risques (blanchiment) pourront être discutés.

### *Débat :*

Un membre du Bureau donne à considérer que celui-ci vient de se donner une ligne de conduite générale concernant les visites des commissions parlementaires.<sup>1</sup> Personnellement, il est d'avis que l'objectif de la réunion externe sollicitée se situe parfaitement dans le champ des compétences de la présente commission et recommande aux autres membres de la Commission de l'Economie de participer néanmoins à ce déplacement. Il ajoute des explications sur ce centre qu'il vient de visiter lui-même.

La commission discute sur les dates proposées (18, 23, 24 et 29 juillet 2014 entre 9 et 17 heures).

---

<sup>1</sup> L'intervenant renvoie à la lettre circulaire adressée à ce sujet aux Présidents et Secrétaires des commissions parlementaires, transmis en date du 5 juin 2014 au personnel de la Chambre des Députés.

*Conclusion :*

Les membres de la Commission de l'Economie se fixent rendez-vous le jeudi 24 juillet 2014 à 9 heures sur place.

Le secrétaire de la commission adressera un courriel de confirmation aux membres de la commission avec les informations nécessaires.

**4. Divers (organisation des travaux)**

La commission discute sur l'organisation de ses travaux. Elle décide d'examiner l'avis du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 6543 relatif à l'archivage électronique lors de sa prochaine réunion.

\* \* \*

La prochaine réunion est fixée au jeudi 17 juillet 2014 à 9 heures.

Luxembourg, le 3 juillet 2014

Le Secrétaire,  
Timon Oesch

Le Président,  
Franz Fayot